

L'AFCAM (Association Française pour le Corps Arbitral Multisports) nous fait parvenir le message suivant et un article de l'hebdomadaire "Le Point".

Nous avons eu et nous aurons besoin de l'AFCAM. Aujourd'hui elle a besoin de nous.

Aidons l'AFCAM

Salutations sportives.

Le Bureau de l'ANAVB, votre Association.

Chers amis,

Aux côtés de Patrick VAJDA, nous menons une campagne active pour défendre et "sauver" la loi d'octobre 2006 concernant les arbitres et juges contre les attaques et la remise en cause de celle-ci notamment par la Cour des Comptes qui la qualifie de "niche fiscale" comme vous pourrez le constater par l'article joint.

Nous avons donc adressé un communiqué à toutes les FEDERATIONS et à toutes les CNA pour demander leur aide et leur soutien afin que le grief principal qui est présenté à savoir le non-respect de la loi par les arbitres qui ne tiennent pas le formulaire récapitulatif des indemnités perçues même (et surtout) s'ils ont largement en-deçà du seuil de 5 020€/an soit éliminé grâce à une application rigoureuse de tous les arbitres et juges.

Nous avons aussi besoin de vous pour également propager cette information et la faire partager et adopter par toutes et tous.

D'avance nous vous en remercions très vivement

Michel DAILLY
Président d'Honneur de l'AFCAM
Association Française du Corps Arbitral Multisports